

Communiqué de presse

Loire
Atlantique

Cabinet du président

Hôtel du Département - 3, quai Ceineray – BP 94109
44041 Nantes cedex 1 - Tél. 02 40 99 10 00
service.presse@loire-atlantique.fr - www.loire-atlantique.fr

Contacts presse :

- Anaïs Hubert : 02 40 99 09 61
- Gweltas Morice : 02 40 99 16 68
- Laurence Corgnet : 02 40 99 17 45

Le 13 octobre 2014

Le président du Département réagit à la suspension de la commande d'un navire au gaz naturel liquéfié par Brittany Ferries

Philippe Grosvalet : « Les chantiers navals de Saint-Nazaire ne doivent pas être les victimes collatérales »

Philippe Grosvalet, président du Département, demande au ministre de l'Economie de permettre à la compagnie bretonne de construire le ferry du futur aux chantiers navals de Saint-Nazaire :

« Après avoir accumulé les bonnes nouvelles au printemps dernier, les chantiers navals de Saint-Nazaire doivent faire face à des vents contraires en cette rentrée. Brittany Ferries vient en effet de confirmer ce que l'on pressentait depuis plusieurs semaines déjà : la compagnie bretonne renonce au volet gaz naturel liquéfié (GNL) de son plan de transition écologique, ce qui revient à condamner la construction par STX de l'un des trois plus grands navires fonctionnant au GNL au monde.

C'est évidemment une très mauvaise nouvelle pour les chantiers de Saint-Nazaire. Et bien au-delà : les 2,6 millions d'heures de travail qui s'envolent avec la réalisation de ce navire du futur sont un coup dur porté à l'économie de la Loire-Atlantique.

Si l'excellence du travail des femmes et des hommes qui oeuvrent aux chantiers navals de Saint-Nazaire n'est pas remise en cause par cette annonce, ils ne doivent pas devenir les victimes collatérales de revirements qui les dépassent.

En se positionnant sur le marché des ferries au gaz, les chantiers de Saint-Nazaire ont fait le choix de l'avenir. Cette anticipation des normes anti-pollution à venir ne doit pas nuire à leur futur : je demande à Emmanuel Macron, ministre de l'Economie, de permettre l'exemption temporaire réclamée par Brittany Ferries. **Seule cette décision permettra aux chantiers navals de STX de poursuivre sur la voie de l'innovation et de construire les navires de demain à Saint-Nazaire. »**

Philippe Grosvalet,
président du Département de Loire-Atlantique